ral Grenfell. Mais la feuille libérale est d'avis que battre un ennemi comme celui d'hier avec des armes de précision ne constitue pas un titre de gloire bien sérieux, et elle croit qu'en chantant ce triomphe, l'Angleterre s'exposerait à la risée des nations militaires du continent.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 21 décembre

Présidence de M. Méline, président

La séance est ouverte à trois heures.

LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur le recrutement.

Article 18 (renvoyé dans leurs foyers des appelés ou engagés se trouvant dans des cas de dispenses.)

M. de Freycinet, ministre de la guerre. — Je demande que l'avant-dernier alinéa de l'article 18, relatif au nombre des dispensés à renvoyer après l'incorporation, soit réservé.

Après le rejet de deux amendements, l'article 18 est adopté, sauf la partie réservée.

M. Keller. — Je demande l'adjonction d'un article additionnel tendant à accorder la dispense, à titre conditionnel aux jeunes gens et aux membres des congrégations qui prennent l'engagement de se consacrer dix ans au service de l'enseignement et aux élèves ecclésiastiques qui se destinent au ministère dans les cultes salariés par l'Etat.

Le projet supprime ces dispenses au risque de fermer les trois quarts des écoles et des églises en temps de guerre. (Très bien à droite). Le service des instituteurs en temps de paix apportera un trouble profond dans ce personnel que l'on sacrifie pour pouvoir atteindre les séminaristes. (Applaudissements prolongés à droite.)

M. Keller termine en exprimant la crainte que l'élève-instituteur devenu sous-officier ne rentre pas dans la modeste carrière où il ne trouvera pas l'aisance. (Très-bien à droite.)

Après un scrutin à la tribune, l'amendement de M. Keller est repoussé par 222 voix contre 91.

M. de Soland propose un amendement tendant à accorder les dispenses conditionnelles aux professeurs des sourds-muets et jeunes aveugles, aux prêtres de Rome, aux élèves de l'école des langues orientales et vivantes, de l'école de Chartres. Il ne faut pas pousser jusqu'au bout le système : Tout à la caserne! (Très bien! très bien à droite.)

M. Labordère, rapporteur de la Commission, repousse cet amendement.

L'amendement est mis aux voix par un scrutin à la tribune.

Le Président annonce que, le *quorum* n'étant pas atteint, un second tour de scrutin aura lieu au début de la prochaine séance.

La Chambre décide qu'une prochaine séance aura lieu dans dix minutes.

La séance est levée à 6 h. 14.

2me SÉANCE

La séance est ouverte à six heures et demie.

Sur la proposition de **M. Rivet**, la Chambre décide que les noms des membres qui ont participé au dernier scrutin et qui ont demandé le scrutin à la tribune, seront publiés au *Journal Officiel*.

Le ministre appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée.

L'amendement de **M. de Soland** est repoussé par 382 voix contre 142.

M. Duval demande la modification de l'article 85 du régiment, tendant à ce que toute demande de scrutin public soit faite par 40 membres présents dans l'enceinte.

M. de Lanjuinais est étonné de la rapidité avec laquelle la gauche veut expédier la loi militaire; il constate que, pour la loi des carrières, de nombreux scrutins à la tribune ont eu lieu sur la demande de la majorité républicaine. (Très bien à droite.)

M. Maurice Faure présente une proposition tendant à ce que toute demande de scrutin public ne soit valable que si elle est déposée par 40 membres présents, dont la présence sera constatée par un appel nominal.

La Chambre prononce la priorité pour l'amendement de M. Faure qui est adopté. L'urgence est déclarée.

La séance est levée à 7 h. 10 et renvoyée à demain.

SÉNAT

Séance du jeudi 20 décembre

Présidence de M. Le Royer, président.

LE BUDGET

Suite du discours de M. Tirard

Je crois qu'il n'est pas bon que les enfants reçoivent à l'école l'enseignement religieux, ni surtout l'enseignement athée. (Protestations à droite.) Ce que vous voulez, c'est la direction des esprits dans un but politique.

M. Buffet. — C'est une diffamation! (Applaudissements à droite.)

M. Tirard. — Je n'ai l'intention de diffamer personne.

M. le Président. — C'est une appréciation! (Protestations à droite.)

M. Tirard. — C'est une appréciation comme veut bien le dire M. le président. Nous croyons donc avoir fait une chose utile et nous ne sommes pas prêts à revenir là-dessus (Bruit à droite.)

On a parlé des entraînements qui se sont produits dans l'accomplissement des grands travaux, mais ces entraînements étaient justifiés par la nécessité de compléter notre outillage national; je puis dire qu'on se trompe quand on parle de gaspillage. (Protestations à droite.)

Il y a en France beaucoup d'argent disponible. J'estime qu'il vaut mieux l'employer en travaux utiles au pays, qu'à des entreprises étrangères (Applaudissements) Est-ce que nous ne sommes pas sollicités d'exécuter des travaux comme celui du canal du Nord à Paris?

Il faut prendre des mesures pour sauvegarder l'avenir et, à ce propos, je dirai à M. le ministre des finances, qu'avant de modifier des impôts, il est indispensable de bien étudier les résultats qu'ils peuvent produire.

Je vois avec une certaine appréhension que l'on renonce à la ressource considérable de l'impôt des boissons pour la remplacer par l'impôt sur le revenu, réforme qui n'est pas réclamée par l'opinion publique. (Très bien!)

En terminant, laissez moi vous dire que nos finances ne sont pas aussi malades qu'on le dit. (Protestations à droite.)

M. Blavier. — Vous avez de mauvaises finances parce que vous faites une mauvaise politique. (Très bien! à droite.

M. Tirard. — En ce qui touche à la politique, nous emploierons tous les moyens pour combattre tous les individus qui voudraient confisquer notre liberté.

Je ne suis pas inquiet. J'ai confiance dans notre vaillante armée, et dans le président de la République. (Applaudissements.)

J'ai aussi confiance parce que nous avons un Sénat (très bien! très bien!) et que je sais qu'il saura faire son devoir jusqu'au bout. (Très bien!)

La législation des faillites

M. Demôle. — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat, le rapport sur le projet de loi modifiant la législation des faillites.

La séance est suspendue à 4 h. 10; elle est reprise à 4 h. 30.

Discours de M. Girault

M. Girault (Cher). — La cause de nos embarras c'est la guerre de 1870

Les adversaires de la République ne sont pas plus conservateurs que nous; à la Chambre des députés, ils ont refusé de voter le budget.

M. le Président. — Vous n'avez pas le droit de parler de ce qui se fait dans l'autre Chambre; c'est anti-parlementaire

M. Girault. — Alors je passe. (Rires.) Je suis un ignorant, soyez indulgents. (Rires prolongés.)

Pour améliorer le sort du peuple, et lui donner l'excès de jouissances dont je suis partisan (Hilarité depuis en plus grande), il faut tout mettre en coopération.

Une voix. — Est-ce que les moulins dont vous êtes propriétaire sont en coopération?

Le bruit des rires couvre la voix de l'orateur, qui continue son discours au milieu de l'hilarité générale.

M. Lacombe. — Je demande la parole. J'ai des développements très longs à présenter au Sénat.

Voix nombreuses. — A demain!

La suite de la discussion générale est renvoyée à demain, à 2 heures.

La séance est levée à 5 h. 40.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire du Panama

Paris, 21 décembre, 10 h. 35. — Rue Caumartin, la foule était moins nombreuse aujourd'hui. Le chiffre des adhésions ne s'élève qu'à 576, formant un contingent de douze cents titres souscrits.

A cinq heures et demie, le bruit se répandit, au hall, qu'un camelot distribuait, au coin du boulevard Haussmann devant les magasin du *Printemps*, des numéros du journal le *Panama*, portant, en grandes majuscules : « *Faillite du Panama.* »

L'émotion était vive; une trentaine de porteurs se sont dirigés vers le lieu indiqué; ils ont arraché les exemplaires au camelot, et les ont déchirés.

Deux autres exécutions de ce genre ont eu lieu devant la gare St-Lazare.

Les Panamistes ont l'intention de renouveler leur manifestation, demain, sur les boulevards, si besoin, devant la rédaction de ce journal.

La révision et le scrutin d'arrondissement

Paris, 21 décembre, 10 h. 35. — Nous vous avons télégraphié, dimanche, que les bruits de rapprochement entre les opportunistes et les radicaux constituaient une utopie et que les faits ne tarderaient pas à le démontrer.

Ce qui s'est passé depuis au Sénat et à la Chambre, confirme bien nos renseignements.

Nous ajoutions qu'à la rentrée, les radicaux, furieux de la palinodie de M. Floquet, insisteraient pour la discussion immédiate de la revision, c'est à dire avant le scrutin d'arrondissement, et que la chute du cabinet pourrait peut être dépendre de l'hésitation de M. Floquet.

Si nous en croyons le *Courrier du Soir*, organe ami du président du Conseil, cette hésitation aura pris fin. M. Floquet se prononcera nettement pour la priorité en faveur de la révision

Quant au scrutin d'arrondissement, la pensée du président du Conseil, dit le *Courrier du Soir*, est de le faire venir à son heure, et il ajoute d'un ton mystérieux :

« Cette heure ne devra pas sonner longtemps avant que les électeurs ne soient appelés à nommer une nouvelle Chambre. »

Stanley et Emin

Londres, 21 décembre — A la Chambre des Communes, M. Goschen, répondant à M. Campbell, a donné connaissance d'un télégramme déjà connu, concernant Stanley et Emin.

Il a lu ensuite une dépêche reçue par l'*Eastern Telegraph Company*; en voici le texte :

« Vendredi, 2 h. soir. — Je viens de recevoir la nouvelle que Stanley est arrivé, avec Emin, sur l'Aromhumh affluent du Congo

« La nouvelle est authentique. Des détails ultérieurs suivront. (Applaudissements frénétiques.)

Londres, 21 décembre. — Une dépêche de Zanzibar annonce, d'après une lettre de Stanley-Falls, en date du 29 août, que les hommes de Tippo-Tipp avaient apporté, la veille, une lettre de Stanley.

Stanley était à Bonaldju, sur l'Aromohmh; il avait rejoint Emin et l'avait laissé, en bonne santé, et avec beaucoup de vivres.

Quatre-vingt-deux jours auparavant, Stanley était revenu pour garder la ligne de retraite et assurer l'approvisionnement.

Il était arrivé à Bonaldju le 17 août et son intention était de repartir, dix jours après, probablement pour rejoindre Emin.

Tous les blancs, composant l'expédition, étaient en parfaite santé et ne manquaient de rien.

L'affaire Bex. — Deux arrestations

Paris 21 décembre. — A la dernière minute, le bruit court qu'un des plus hauts fonctionnaires d'un de nos importants établissements de crédit a été mis en état d'arrestation pour des faits se rattachant à l'affaire de l'agent de change Bex.

D'autre part, on dit que l'arrestation de M. Riffart, sous préfet de Roanne, beau-frère de M. Bex, est imminente.

La révision et le scrutin d'arrondissement

Paris, 21 décembre. — On raconte, dans les couloirs de la Chambre, que M. Floquet, causant avec plusieurs députés, aurait déclaré que la revision viendrait en discussion au mois de janvier, tardis que l'examen de la question du scrutin d'arrondissement viendrait probablement en mars.

Les poursuites contre M. Gilly

Paris, 21 décembre. — M. Numa Gilly a été entendu ce matin par M. Lascoux, juge d'instruction, chargé, comme on sait, de faire une enquête sur les différentes plaintes en diffamation qui lui ont été transmises par les parquets de province.

Le député du Gard continue à déclarer qu'il est étranger à la publication de: *Mes Dossiers*.

La santé de M. de Bismarck

Le correspondant particulier du *National* à Berlin télégraphie à ce journal :

« Berlin, 21 décembre. — On m'assure que M. de Bismarck, un peu souffrant ces jours derniers, se trouve, depuis ce matin, assez gravement indisposé pour que son état alarme son entourage. »

Les tripotages de Marseille

Marseille, 21 décembre. — L'affaire des fraudes dans l'administration de l'octroi, prend une nouvelle importance.

Trois autres employés principaux sont arrêtés depuis hier et on annonce plusieurs autres arrestations certaines.

L'affaire, qui devait venir aux prochaines assises pour les premiers accusés, sera renvoyée.

La légation russe et le Vatican

Saint Pétersbourg, 21 décembre. — La question de la légation russe au Vatican est définitivement réglée. Le gouvernement russe a désigné M. Bulenieff pour ce poste.

La grève à la tour Eiffel

Paris, 21 décembre. — Ce matin, dans les chantiers de la tour Eiffel, on a vu apposer une affiche annonçant que seront considérés comme démissionnaires tous les ouvriers qui n'auront pas repris leur travail aujourd'hui même.

Lundi M. Eiffel a l'intention de remplacer les ouvriers.

A onze heures, deux ou trois monteurs revenaient, comme à l'ordinaire, de chercher le déjeuner et s'apprêtaient à gagner le échelles, quand une trentaine d'ouvriers groupés aux abords du chantier, se jetèrent sur eux et voulurent les empêcher de remonter.

D'en haut, les ouvriers de la tour assistaient à la scène; inquiets à la fin, ils descendirent en nombre et n'eurent aucune peine à se faire rendre leur pitance, que les autres déjà commençaient à se partager.

Une bagarre s'est produite, puis monteurs et charpentiers, remportant triomphalement leurs plats et leurs bouteilles, s'en sont allés déjeuner tranquillement.

La campagne anti-esclavagiste

Rome, 21 décembre. — Le cardinal Lavigerie a fait, jeudi, dans la chapelle des Sœurs du Genadle, une conférence émouvante sur l'esclavage des femmes en Afrique.

Il a montré les femmes de campagnes pourchassées, fouettées, séparées de leurs enfants et traînées à travers le désert jusqu'aux marchés d'esclaves de la Tripolitaine et du Maroc.

Le nombre des femmes réduites en esclavage est évalué à 1,500 par jour.

Un conversion au catholicisme

Rome, 21 décembre. — Le baron de Warendorf, ancien ministre luthérien en Prusse, s'est converti à la foi catholique et a abjuré solennellement les erreurs de son ancienne religion, le 18, dans la chapelle des Sœurs de la Croix.

Une vocation

Un capitaine de l'armée italienne, qui s'est trouvé l'année dernière au combat de Saati, en Afrique, a donné sa démission pour se faire prêtre et missionnaire et aller convertir au vrai catholicisme les peuples d'Afrique.

Le droit de pêche

Le ministère des travaux publics vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à l'adjudication du droit de pêche dans les rivières navigables et flottables, ainsi que dans les canaux et rivières canalisées appartenant à l'Etat.

Un vrai drame sur une scène dramatique

C'est à Naples, au théâtre Bellini, devant la foule affolée.

Au milieu d'une bataille simulée, un choriste pousse un cri terrible et s'affaisse. On s'approche, il meurt.

Un de ses amis ou collègues, avec qui il avait eu une discussion la veille, avait trouvé bon, pour se venger, de glisser une balle dans son fusil et de tirer sur son adversaire.

L'assassin, couvert de ses crimes, a été arrêté au milieu de la foule, comme il s'enfuyait.

Attentat dans un théâtre

On parle d'une tentative de faire sauter le théâtre royal de Malte, pendant une représentation à laquelle assistait la duchesse d'Edimbourg, sœur de l'empereur de Russie.

On a trouvé dans le vestiaire la boîte contenant des matières explosibles et, sans un employé qui a éteint la mèche, on ne sait trop ce qui aurait pu arriver. Enquête.

Le drame Jésus-Christ

L'*Osservatore romano*, qui a déjà protesté contre un drame blasphématoire joué près du Pape, à Rome, sous le titre de Jésus Christ, signale aujourd'hui ce qu'il a d'odieux.

C'est une œuvre rationnelle, méthode Renan, où Pilate aime sainte Madeleine, et où les auteurs se flattent d'avoir dissipé l'ignorance et la légende évangélique.

Un nouveau transatlantique

Le grand transatlantique : la *Tourraine*, en construction sur les chantiers de St-Nazaire, pourra être lancé à la fin de 1889. D'un plus fort tonnage et d'une plus grande marche que les autres paquebots de cette ligne, il mesurera 161 mètres de la poupe à la quille. Il est destiné à lutter de vitesse, et à soutenir la concurrence des nouveaux bateaux-poste allemands et anglais. On espère qu'il pourra faire le trajet du Havre à New-York en sept jours au lieu de huit, vitesse qui n'a pu être dépassée jusqu'à présent.

Empoisonnements en Hongrie

Pesth, 21 décembre. — Les femmes recommencent à empoisonner leurs maris dans la Slavonie.

A Erdovik, dans le district de Syrmia, la police vient encore d'arrêter une douzaine de femmes accusées d'avoir empoisonné leurs maris.

Il faut dire que dans la Slavonie, les femmes sont traitées comme des chiens, plus cruellement que des esclaves.

Dans l'espace de dix mois, on compte environ quarante maris empoisonnés.

La vieille femme qui fabriquait le poison est en prison depuis un an. Il paraît qu'elle en a fabriqué des quantités considérables et qu'elle en a distribué dans la plupart des villages de la Slavonie.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix Tourcoing, 22 décembre 1888.

La situation du commerce et de l'industrie de nos places n'a pas varié d'une façon notable depuis quelque temps et il est peu probable qu'elle subisse un changement vers la fin de l'année, c'est-à-dire à une époque où d'habitude les affaires sont peu actives.

Tissus. — La fabrique est toujours occupée avec les articles fantaisie et, en ces genres, son alimentation est assurée pour quelque temps encore. Les dispositions qu'elle a créées pour la robe d'été ont obtenu une vogue bien justifiée d'ailleurs.

En tissus classiques la situation de la fabrique reste toujours tendue.

La draperie et les jerseys marchent toujours bien.

Laines brutes. — Ainsi qu'on l'a vu par les renseignements de notre correspondant, la clôture des ventes de Londres a amené un peu de faiblesse dans les cours; nous maintenons encore, cependant, à la parité des prix de vente du peigné, sur nos places.

Nous pouvions faire la même observation pour le marché de Buenos-Ayres et nous doutons fort qu'on arrive à établir le peigné prêt pour fabriquer à 5 fr. 50, prix qui était coté hier sur le terme de décembre.

Sur les marchés d'importation les affaires sont relativement calmes sans variation dans les cours.

Les arrivages de nouvelles laines sur nos places sont peu importants jusqu'ici : aussi l'alimentation des peignages ne s'est pas encore accrue sensiblement.

Peignés — La situation, pour le disponible, n'a guère changé depuis quelque temps.

Les affaires subissent le temps d'arrêt qui se produit à chaque fin d'année, mais les cours se maintiennent dans les limites que nous avons indiquées dans notre dernier bulletin et les belles qualités en peignés fins sont plus spécialement recherchés.

Terme. — Après s'être un peu relevés dans les premiers jours de la semaine sous l'impulsion d'un mouvement d'affaires, les cours ont de nouveau fléchi, sans toutefois présenter un écart bien sensible avec la cote de la semaine précédente.

D'un autre côté, nous avons rarement constaté un marché aussi inactif, ou du moins des séances attirant des chiffres aussi élevés; c'est ainsi que lundi et mardi ont donné 160,000 kilog. chacun.

En résumé, il s'est fait à terme cette semaine : 540.000.

Blousses. — Les blousses fines se maintiennent toujours d'autant mieux que leur production est encore assez restreinte. Pour les blousses communes il n'y a pas de changement.

Déchets. — Stationnaires et pleins prix des dernières ventes publiques pour les déchets merinos.

Laines

Buenos Ayres, 20 décembre.

Agio sur l'or 42 0[0.

Le Havre, 22 décembre, 9 h. 10 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 177 balles Plata, 513 b. Algérie et 130 b. Espagne.

Ventes : 10 balles Buenos-Ayres ; 30 b. diverses ; 151 b filières expédiées pour la consommation. Prix inchangés

Stock : 3 828 b. Buenos-Ayres ; 49 b. Montevideo ; 748 b. Algérie ; b. Cap ; 4.136 b. Espagne ; ... b. Rio-Grand-; 61 b. Chili ; 3 480 b. Russie ; 395 b. Smyrne ; 26 b. Pérou ; 57 b Bombay ; .. b. Salonique ; 68 b. Indes et 292 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 1 700 balles sur les mois rapprochés, de fr 150 50 à 158.00 et sur les mois éloignés, de fr. 154 50 à 155.

Anvers, 22 décembre.

En disponible il a été traité 18 balles La Plata.

Marseille, 20 décembre

On a vendu 14 balles Bagdad roux, à fr. 175 ; 28 b. Sousse, à fr. 87.50 ; 22 b. Sousse Beha, à fr. 92.50 et 60 b. Khorassan G C, à fr. 120

Liverpool, 21 décembre

La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencera le 22 janvier.

Les arrivages depuis la dernière série s'élèvent à 10.850 balles ; les anciennes existences tenues par importateurs à 1.750 b. et les anciennes existences en secondes mains à environ 4.000 b. Total, 16.600 balles.

Le calme caractérise encore la tenue du marché aux laines anglaises mais les cours n'en ont guère souffert jusqu'ici.

Sur place un petit courant de détail suffit pour maintenir les prix antérieurs des provenances étrangères.

De la fabrique les dernières nouvelles sont un peu moins favorables, les affaires étant peu suivies, toutefois l'approche des fêtes en est cause sans doute en grande mesure.

Buenos-Ayres, 19 décembre

Laines. — Marché faible avec tendance à la baisse On peut acheter aujourd'hui comme suit : laines à fabriquer pour la Lusace fr. 4.70, laines à peigne supra fr. 5, dito dito pour trame fr. 4.80, dito dito 2×Z phyr fr. 4.55, dito dito pour termes à Anvers fr 4 45, le tout franco ports européens, y compris 4 0[0 de commission sans frais de lavage. Expédis depuis le 1er oct. : 35.000 balles. Stock 6.000 b.

Sydney, 19 décembre.

Laines. — Les ventes sont fermes pour les bonnes qualités, mais faibles pour les laines inférieures. La saison s'avance et le stock diminue. A cause des fêtes de Noël, les ventes seront suspendues jusqu'à la première semaine de l'année prochaine.

Melbourne, 18 décembre.

Laines. — Trame, finesse extra fr. 5.25, coût, fret et assurance par steamer.

Fourmies, 21 décembre

Voici le bulletin économique et commercial bi-mensuel, publié par la société du Commerce et de l'Industrie lainière de la région de Fourmies :

Laines brutes. — Les ventes de Londres ont clôturé avec des prix à la parité de ceux d'ouverture, c'est-à-dire de 5 à 10 0[0 plus élevés que ceux des enchères précédentes.

Des ordres antérieurement remis à Buenos-Ayres, et qui jusqu'ici n'avaient pu être couverts, l'ont été depuis quelques jours, ce qui fait croire que les prix sont plutôt en faveur des acheteurs.

Peignés — Les importations de laines nouvelles, jointes aux laines achetées dès les premiers jours des ventes de Londres, ont fait apparaître sur le marché de nombreux lots de bons peignés que l'on n'aurait pas trouvés il y a quinze jours. Par suite, les détenteurs ont des prétentions moins élevées, que l'on peut estimer à 0 fr. 15 ou 0 fr. 20 sur les qualités moyennes.

Blousses — Pas de changement dans la situation Ventes toujours faciles, aux mêmes prix

Fils pour de peignage. — L'alimentation reste difficile. Cette situation ne s'améliorera qu'aux plus arrivages des importations directes d'Australie et de Buenos Ayres

Façons de filature. — La légère amélioration déjà constatée au bulletin précédent s'est pleinement maintenue et même affirmée.

Fils. — Il s'est produit de nombreuses demandes, mais beaucoup n'ont pu être acceptées parce que, les prix offerts étant hors de proportion avec les prix des matières, les détenteurs ont préféré refuser pour n'accepter que les affaires aux cours.

Il y a fort peu d'existences en fils.

Tissus. — Sur les mérinos 9[8 et sur les articles qui se vendent pour l'intérieur, on obtient un sou et demi de hausse, et malgré la morte-saison habituelle à cette époque, on vend encore un peu en ce moment.

Pour les articles destinés plus spécialement à l'Exportation, de même que pour les écosses de diverses laines, l'amélioration qu'on a obtenue est encore moins sensible.

Cependant il n'existe aucun stock ; il y a même des commissions prises à trop bas prix qui ne seront pas livrées et qu'il faudra bien remplacer.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés bi-mensuels comparatifs du 6 au 19 décembre inclus :

	1887	1888
Laine peignée	160.324 30	80.124 30
» filée	192.154 40	164 380 00
Ensemble	352 538 70	244.504 30
Titrages	519	440

Verviers, 21 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

L'approche des fêtes de Noël et du nouvel an a provoqué un calme complet. On ne constate aucun changement dans les prix de fils cardés, plutôt une tendance à la baisse qui sera, je crois, envoyée aussitôt que les affaires reprendront vers le 15 janvier.

Plusieurs filateurs sont pourvus d'ordres pour les premiers mois de 1889 et les fortes demandes d'échantillons nous font prévoir un bon courant d'affaires l'année prochaine.

Le flé Vigogne a été très délaissé depuis deux mois, surtout en écru tandisque les filés laines ont été plus demandé.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 21 decembre

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — La demande s'est réveillée aujourd'hui mais les prix offerts sont généralement trop bas on a pu traiter néanmoins quelques petites affaires. A terme notre marché est resté calme par suite de l'absence de vendeurs la cote n'a pas subi de changement et les transactions ont été nulles. Les arrivages comportent 2 b. de Marseille débarquées par le *Guadiana* Voici le détail des ventes :

Disponibles. — 10 b. Russie suint 140 ; 9 b. Pérou 75.

A terme. — Nulles.

Cotons. — Le disponible est calme et à prix en faveur des acheteurs. On n'a traité que peu d'affaires. Le low-middling Louisiane à livrer par Monarch. Le terme est en baisse de 1 à 3 p à New York et de 1 p à New-Orléans. Les avis de Liverpool signalent une baisse partielle de 1[64 avec un marché à peine soutenu. Ici le marché est très-ferme et a donné lieu à un mouvement d'affaires ordinaire On clôture en baisse partielle de 0,12 1[2 à 37 1[2. Les transactions se répartissent de la façon suivante :

Disponibles. — 123 b. New-Orléans 67,50 à 68,50; 100 b. New-Orléans (à livrer) 67,50 ; 100 b. Albania 67,50 ; 50 b. Georgie 67 ; 30 b. Broach 65,50 ;

A terme. — 300 b. janvier 63 3[8 ; 450 b février 63,25 à 63 3[8 ; 200 b. mars 63 3[8 ; 200 b avril 63 3[8 ; 200 b. mai 63 3[8 ; 100 b juillet 63 5[8 ; 50 b. octobre 63 7[8.

Indigos. — De gré à gré on a traité 8 c Bengale à la parité de 7 fr A terme le marché est soutenu et les prix sans changement On a fait 10 c. juin à 6,75 et 10 septembre à 6,90.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Austral* est arrivé à Londres le 21 décembre venant d'Australie.

Le steamer anglais *Orcy* allant de Londres en Australie a suivi de Colombo le 19 décembre.

Le steamer *Hanover* est parti de Buenos-Ayres le 15 décembre pour Anvers

Le steamer anglais *Corean*, est arrivé à Montevideo le 15 décembre venant de Glasgow (suivra pour Buenos-Ayres prendre charge pour Dunkerque).

Le steamer anglais *Durham-City* allant de La Plata à Liverpool, a suivi de St-Vincent (cap vert) le 18 décembre.

Le steamer anglais *Zandam* allant de Montevideo à Amsterdam, a suivi de St-Vincent (cap vert) le 17 décembre.

Le steamer italien *San-Giorgio* allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque, avec un stock de 4,000 balles laine, a suivi de St-Vincent (cap vert) le 12 décembre (attendu le 25 décembre).

Le steamer italien *Caffaro*, est attendu à Dunkerque vers le 25 courant, venant de Buenos Ayres avec 3,000 balles laine.

Le steamer français *Thibat*, arrivé à Marseille, venant de Buenos Ayres a débarqué 22 balles laine.

Le steamer français *San-Marvin*, est arrivé au Havre le 21 décembre venant de Dunkerque via Londres, (ce steamer suivra pour Buenos-Ayres et Montevideo.

Le steamer anglais *Nestorian*, est arrivé à Montevideo le 19 décembre venant du Havre, ce steamer prend actuellement charge en laines pour Dunkerque.

Le steamer français *Gorgovia* est parti de Montevideo le 15 décembre pour Dunkerque avec laines et des marchandises.

Le steamer français *Alexandre-Bixio* est parti de Bordeaux le 20 décembre pour Alger et Oran prendre charge en laine et des marchandises pour Bordeaux et Dunkerque.

Marchés anglais

Bradford, 21 décembre.

Laines. — Le marché est très calme. Les consommateurs n'opèrent qu'au fur et à mesure de leurs besoins. Les prix sont, à peu d'exceptions près, bien maintenus. Les mérinos et croisés fins sont fermes mais se vendent moins activement. La consommation est encore assez importante et on a bon espoir pour l'année prochaine. En laines anglaises les qualités fines sont très recherchées. Mohair sans changement.

Fils. — La filature a des engagements importants en fils d'Australie, tant ici qu'à Halifax. Les nouveaux ordres se placent moins facilement à cause de la hausse des prix.

Le commerce d'exportation est calme en général et on ne s'attend à aucune affaire importante d'ici la fin de l'année.

Les filateurs maintiennent fermement leurs cotations.

Tissus. — Le commerce est calme mais les fabricants sont encore bien alimentés par les ordres qu'ils ont en moins.

Manchester, 20 décembre.

Tissus et fils — Affaires par continuation très lentes en tous genres de filés et quoique les prix restent cotés sans changements, la tendance du marché est en faveur des acheteurs. Les tissus sont généralement fermes, les meilleurs imprimés sont vendables par quantités modérées, toutefois les fabricants commun restent délaissés. Il se fait plus d'affaires en tissus Jourds Les articles convenables pour l'Orient sont recherchés, quoique la plupart des ordres soient à des limites trop basses pour pouvoir être acceptées.

LÉGISLATION DOUANIÈRE

Méthode d'analyse pour la détermination du poids de coton et de laine contenus dans un tissu.

Voici comment procède l'administration des douanes pour la vérification des fils ou tissus de laine et coton :

« La méthode d'analyse suivie actuellement par les services scientifiques de l'Administration repose sur les principes énoncés dans la circulaire N° 1045 du 2 mai 1827, c'est-à-dire sur la propriété qu'ont les alcalis de dissoudre les fibres animales ; mais à la suite de nombreux essais exécutés au laboratoire du Ministère du Commerce et de l'Industrie, le mode opératoire très primitif décrit dans la susdite circulaire a été modifié et complété comme suit :

» On équilibre exactement trois morceaux de l'étoffe à analyser (2 gr environ).

» Le premier A est conservé Les deux autres B et C sont traités pendant 15 minutes par une solution bouillante d'acide chlorhydrique à 3 0[0 afin d'enlever l'apprêt et la teinture, puis ils sont lavés à plusieurs reprises, on a B' et C'.

L'échantillon C'' est plongé pendant 15 minutes dans une solution bouillante de soude caustique (densité 10 0[0).

» La laine se dissout, et il reste les fils du coton qu'on lave soigneusement plusieurs fois, On a C''.

» Les fragments A B' C'' sont portés dans une étuve chauffée à 100° pendant deux heures, puis on les retire et on les laisse 24 heures à l'air libre dans une salle bien sèche. Au bout de ce temps, on pèse A, B', C''.

» A-B' représente le poids de l'apprêt et de la teinture.

» C'' représente le poids du coton, mais le coton étant légèrement attaqué par la solution de soude, l'expérience a montré qu'il était convenable d'ajouter 5 0[0 au poids trouvé.

$$A \text{ ou } 100 - \left(\frac{(A - B' + C'' \times 5)}{100}\right) = \text{apprêt et teinture} + \text{coton}$$

représente la laine.

» Une méthode analogue est appliquée aux fils mélangés de laine et de coton ; mais dans ce cas, comme l'apprêt consiste généralement en matières grasses, les fils sont d'abord débouillis pendant 10 à 15 minutes dans une solution chaude 40 (40° c. environ) de carbonate de soude à 2° Baumé, puis ils sont passés pendant un quart d'heure dans le bain acide à 3 0[0 porté à l'ébullition.

» En dernier lieu, par précaution, afin d'enlever les traces d'acides gras pouvant prévenir de la décomposition par l'acide chlorhydrique d'une petite quantité de savon formé dans la première opération, il est bon de plonger les fils pendant quelques minutes dans la solution chaude (40° environ) de carbonate de chaux à 2° Baumé.

Il est préférable d'opérer sur 10 grammes, parce que les fils sont peu homogènes.

EXEMPLE :

A = 10 grammes 0
B' = 8 » » ...
C'' = 5 » 0

A — B' = 10 gr. — 8 gr. 5 = 1.50 = Apprêt, teinture et matières grasses.

$$C'' + \left(\frac{C'' \times C}{100}\right) = 5 \text{ gr.} + 0.25 = 5.25 \text{ coton}$$

3.25 = laines

Soit pour 100 :
15.00 apprêt teinture matières grasses.
52.50 coton,
32.50 laine.

REVUE ÉCONOMIQUE

Les tarifs de pénétration

La question des transports a une telle importance au point de vue des développements du commerce et de l'industrie qu'elle excite à bon droit les préoccupations de tous ceux qui suivent la situation économique de la France.

Nous croyons donc devoir signaler une proposition de loi présentée récemment à la Chambre des députés à propos des tarifs de pénétration.

Le projet est ainsi conçu :

« Article unique. — Il ne pourra être homologué aucun tarif de transport sur les chemins de fer français, en faveur des produits étrangers quelle que soit leur provenance (les tarifs de transit étant exceptés), à moins que les produits similaires français ne jouissent de tarifs équivalents sur les réseaux étrangers »

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition émettent l'avis, fort sensé suivant nous, que les produits étrangers voyageant sur les réseaux français devraient être soumis à la même tarification que celle imposée aux produits similaires français voyageant sur les réseaux étrangers.

« C'est là un principe de stricte justice, qui ne consacre aucune mesure d'exception — favorable ou défavorable — d'un peuple, pour ou contre un autre, mais qui tend, au contraire, à équilibrer les conditions de la concurrence internationale et à faciliter les transactions.

» Un peuple peut y déroger de deux façons qui appellent chacune leur châtiment : soit en infligeant sur son réseau, aux produits étrangers, un traitement moins avantageux que le traitement concédé à ses produits similaires sur le réseau d'une autre puissance, — et alors il s'attire aussitôt les représailles de cette autre puissance, — soit en accordant, sur son réseau, aux produits étrangers, le bénéfice d'un traitement plus favorable que le traitement réservé à ses produits si-

---

FEUILLETON DU 23 DÉCEMBRE. — 55 —

DACOLARD ET LUBIN

(Suite du Parricide)

PAR A. BELOT ET J. D'AUTIN

DEUXIÈME PARTIE

XXVIII

Il expliqua qu'il connaissait la plupart des circonstances de l'affaire de la rue Cardinet pour la lecture des journaux, par les confidences de Lubin, et même pour avoir assisté aux débuts du procès?... or une lettre d'un nommé Antonio Cruzzini se trouvait parmi les papiers de Mme Dalissier..

— Mme Dalissier! qui ça? interrompit brusquement Dacolard.

— Eh bien, quoi? la malheureuse que tu as assassinée rue Cardinet..

— Tonnerre!... ce n'est pas vrai... ce n'est pas possible! s'écria Dacolard.

— Mais si, sapristi! c'est vrai... Et, si c'est toi qui as écrit cette lettre par laquelle on annonçait à cette malheureuse femme la mort de son mari, Georges Dalissier...

— Oui, c'est moi, fit Dacolard d'une voix sourde.

— Eh bien, tu as assassiné la femme de ton ami, de ton ancien associé... de celui dont tu pleurais la mort... car je me la rappelle cette lettre... rien que pour l'avoir entendu lire... Quelle affliction! quelle douleur... Tu avais donc dans ce temps-là, le cœur plus tendre qu'aujourd'hui, car j'en ai été ému, moi que cela ne touchait en rien.

— Tais-toi! tais-toi! s'écria Dacolard d'une voix terrible.

Puis, comme se parlant à lui-même :

— Comment cela a-t-il pu se faire? Cet infâme Lubin qui ne m'a pas dit.... Mais quoi! il ne savait pas, lui non plus. A quoi bon, d'ailleurs? Je vois encore son billet et son plan de la maison : « Une vieille femme et sa servante. » En effet, qu'importe le nom! Oh! la fatalité... Oh! pauvre femme.

Il allait, la tête basse, absorbé et comme fléchissant sous ce terrible souvenir. Mais, sur Laurent aussi, ce souvenir, brusquement réveillé, avait produit une impression non moins forte; seulement ce n'était pas de la prostration, mais une âpre soif de vengeance. Il avait là devant lui l'assassin de sa mère, dans cette plaine déserte et à peine éclairée par les premières lueurs de l'aube... Pourquoi attendre? pourquoi affronter encore les hasards d'une poursuite incertaine, pourquoi ne pas se précipiter sur lui, le terrasser? Il y parviendrait, il se sentait de force à renverser un géant... et, d'ailleurs, n'entendait-on pas, au loin, des pas de moissonneurs se rendant à leur travail.

Ces pensées s'agitaient tumultueusement dans s